

ACCORDA Assurance maladie

Les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

mardi 19 août 2003, à 16 h 30, au NH FRIBOURG HÔTEL, Grand-Places 14, à Fribourg

Ordre du jour:

1. Contrôle des présences.
2. Constitution de l'assemblée et nomination des scrutateurs.
3. Adoption du P.V. du 27 juin 2002
4. Rapport du conseil d'administration.
5. Discussion du rapport du conseil d'administration.
6. Présentation du rapport annuel de gestion et des comptes de l'exercice 2002.
7. Présentation du rapport de révision relatif à l'exercice 2002.
8. Discussion et approbation des comptes de l'exercice 2002.
9. Décharge au conseil d'administration.
10. Election du conseil d'administration.
11. Nomination de l'organe de révision.
12. Présentation des résultats financiers au 30 juin 2003, du budget 2003 avec les mesures de restructuration.
13. Projet d'assainissement, à savoir:
 - réduction du capital action de 6 millions à 3 millions au maximum et augmentation simultanée de 3 millions au maximum pour un capital de 6 millions, dont une augmentation autorisée de 2 millions au maximum
 - création possible d'un capital-participation sous forme d'augmentation autorisée au maximum de 2 millions.Le conseil d'administration propose l'approbation du projet total ou partiel d'assainissement.
14. Modification des statuts notamment par le transfert du siège social de Fribourg à Givisiez.
15. Divers. (Les propositions individuelles doivent parvenir au conseil d'administration par écrit, d'ici au 5 août 2003.)

Givisiez, le 24 juillet 2003

Le conseil d'administration

231939